

**CONSIGNES**

Ce document comporte deux tableaux que le PCAG doit compléter au moment de la première rencontre annuelle de la CAG. Il faut simplement :

- a) ajouter l'année à l'endroit approprié dans l'entête ;
- b) modifier le texte, les responsables et les dates selon les discussions de la CAG ;
- c) ajouter ou supprimer autant de lignes que nécessaire dans les tableaux ;
- d) indiquer la date d'enregistrement dans le pied de page.

<b>TÂCHES RELIÉES AU PROCESSUS D'AGRÉMENT</b>		<b>DATES</b>
<b>Nº</b>	<b>Description</b>	
10	Période d'inscription	1 <sup>er</sup> au 29 avril 2022
11	Analyse des demandes reçues	Semaine du 2 mai 2022
12	Transmission du résultat de l'analyse aux demandeurs	6 mai 2022
13	Période d'appel	9 mai 2022
14	Entrevues téléphoniques	16 au 27 mai 2022
15	Examen	2 juin 2022
20	Approbation des nouveaux agréés	Réunion du Conseil d'administratio n du mois du 23 <b>OU</b> 30 août 2022
21	Envoi des résultats aux candidats	Semaine 5 septembre 2022
22	Période d'appel	60 jours après la réception des résultats par les candidats